

Gouville-sur-Mer

Les élus espèrent une protection pérenne des dunes

Au lendemain de la tempête, élus et sous-préfet arpentaient la côte. Un rendez-vous fixé bien avant, mais qui a été l'occasion de constater les dégâts causés par les vagues.

Pour étudier quels travaux pouvaient être réalisés pour protéger les dunes, une réunion était déjà prévue depuis une quinzaine de jours. Devaient y participer, le sous-préfet, Edmond Aïchoun, des personnels de la direction départementale des territoires et de la mer dont le directeur-adjoint, Jean-Pascal Devis, et les élus de la commune, dont le maire Erick Beau-fils et des adjoints. Mais la grande marée et la tempête de ces deux derniers jours ont rendu le sujet plus épineux et très urgent.

Si la réunion s'est tenue en dehors de la presse, le sous-préfet, à la sortie, a voulu se montrer rassurant. « Je suis heureux d'avoir été à côté du maire pour l'aider dans cette grande difficulté liée à la nature. Nous avons conclu un accord, assez simple, pour des travaux d'urgence de réensablement qui seront faits dans les prochains jours, sous la responsabilité du maire. Dans la foulée, le maire sera chargé de mettre en place dix épis en bois sur le cordon dunaire. Et je programme une réunion, dans quinze jours, avec les trois maires du littoral, Agon-Coutainville, Blainville et Gouville pour essayer de dégager avec nos services techniques une solution pérenne. »

La mairie aura la charge financière de ces travaux et lorsque la proposi-



Une visite sur l'estran après la réunion a permis au sous-préfet et aux personnels de la DDTM de se rendre compte de l'attaque des dunes par la mer.

tion d'enrochement est suggérée au sous-préfet, il répond : « On en discutera dans 15 jours. Je suis déjà heureux d'avoir conclu cet accord, mais l'enrochement n'est pas la solution mais une solution parmi d'autres. » Pour le maire, le sous-préfet étant favorable à ce que les travaux d'urgence puissent se faire, il espère que lors de la prochaine réunion, une solution plus pérenne pour l'ensemble de la zone côtière, soit trouvée.

« Pour l'instant, nous allons réaliser le rechargement en sable et les épis bois pour retenir le sable et

éviter qu'il ne reparte aussitôt. Mais naturellement, s'il y a une tempête dans les jours qui suivent, le sable repartira. Il faut un certain temps pour qu'il se tasse et puisse faire office de rempart, au moins lorsque la mer attaque de manière raisonnable et habituelle. Mais en cas de tempête, comme nous venons de connaître, il faudrait des enrochements. Nous devons voir, alors, avec tous les services de l'environnement si nous pouvons obtenir les autorisations nécessaires pour faire les travaux qui permettraient une défense pérenne. »



La tempête a emporté tout le sable et fortement attaqué le pied de la dune menaçant les campings juste derrière.

■ Menu de la cantine scolaire

Menu. Lundi : betteraves mais, hachis parmentier, fromage, fruits de saison ; Mardi : salade œufs, dos de colin sauce provençale riz, fromage blanc ; Jeudi : tomate concombre vinaigrette, œufs pommes de terre crème, clémentine ; Vendredi : rillettes de thon, escalopes de dinde haricots verts, fromage, pâtisserie.

Du lundi 14 au vendredi 18 mars, cantine.